

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE
ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

ADMINISTRATION
GENERALE

Séance du 18 décembre 2025

N° CS2025-85

Nombre de délégués
titulaires en Exercice : 44

Nombre de délégués
Présents : 23
Pouvoirs : 1

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit décembre à
12h15, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est
réuni à Annemasse sous la présidence de Monsieur
Christian DUPESSEY, Président,
Convocation du : 10 décembre 2025
Secrétaire de séance : Vincent SCATTOLIN
Membres présents :

- Délégués titulaires :

M. Vincent SCATTOLIN - Mme Christine
DUPENLOUP - Mme Aurélie GODARD-CHARILLON
- M. Max GIRIAT - M. Denis MAIRE - Mme Pauline
PLAGNAT-CANTOREGGI - M. Julien BOUCHET -
Mme Carole VINCENT - M. Florent BENOIT - Mme
Marie-Pierre BERTHIER - Mme Claire CHUINARD -
M. Patrick ANTOINE - M. Yves CHEMINAL - Mme
Nadine JACQUIER - M. Bernard BOCCARD - M.
Gabriel DOUBLET - M. Christian DUPESSEY - M.
Benjamin VIBERT - M. Michel MERMIN - Mme
Catherine BRUN - M. Sébastien JAVOGUES

- Délégués suppléants :

M. Jacques DUBOUT suppléant de M. Patrice
DUNAND - M. Laurent DUPAIN suppléant de M.
Pierre-Jean CRASTES

- Délégués représentés :

M. Nadine PERINET donne pouvoir à M. Sébastien
JAVOGUES

- Délégués excusés :

M. Denis LINGLIN - M. Daniel RAPHOZ - M. Patrice
DUNAND - Mme Annick GROSROYAT - M. Hubert
BERTRAND - M. Pierrick DUCIMETIERE - M. Eddi
ETIENNE - M. Christophe ARMINJON - Mme
Chrystelle BEURRIER - M. Claude MANILLIER - M.
Christophe SONGEON - M. Jean-Claude TERRIER -
M. François DEVILLE - M. Jean-Luc SOULAT - M.
Pierre-Jean CRASTES - M. Stéphane VALLI - M.

**Philippe MONET – Mme Isabelle HENNIQUAU – M.
Yves MASSAROTTI – M. Cyril DEMOLIS – M. Claude
THABUIS - M. Régis PETIT – Mme Nadine PERINET**

ADMINISTRATION GENERALE

Monsieur le Président soumet à l'approbation du Comité syndical le compte-rendu de la réunion du Comité syndical du 26 septembre 2025.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le compte-rendu de la réunion du Comité syndical du 26 septembre 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 19 décembre 2025

Publié ou notifié le 19 décembre 2025

Le Secrétaire de séance
Vincent SCATTOLIN



Le Président,
Christian DUPESSEY



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.